

FORTE SECHERESSE SUR LE DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

NE LAISSONS PAS FILER L'EAU, FERMONS NOS ROBINETS !

Le département des Pyrénées-Orientales subit depuis plusieurs mois une sécheresse qualifiée d'historique par les services de Météo France par sa durée (> 1 an) et son intensité (températures exceptionnellement chaudes pour la saison).

Le Préfet a placé le Département en **alerte renforcée** pour l'ensemble des nappes d'eau superficielles et profondes. En tant qu'usager de l'eau, que celle-ci provienne de votre robinet ou d'un puits/forage particulier, vous devez respecter les restrictions de prélèvement liées à ce niveau d'alerte et qui sont détaillées ci-dessous :

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

USAGE RESERVE !

Mesures d'interdiction des usages

- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts, rond-points
- Interdiction d'arroser les potagers
- Interdiction d'arroser les terrains de sport (Sauf terrain principal accueillant des compétitions nationales, de 22h à 02h)
- Interdiction d'arroser les golfs (Sauf "greens et départs", de 22h à 02h)
- Interdiction de nettoyer les terrasses, façades et voiries à l'exception des balayeuses laveuses automatiques
- Interdiction de nettoyer les véhicules, hors stations professionnelles
- Interdiction de laver les bateaux de plaisance
- Réduction minimale de 50 % des volumes prélevés pour les usages agricoles
- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques et privées
- Interdiction d'utiliser les douches de plage
- Interdiction de remplir et faire l'appoint en eau des piscines privées à usage unifamilial

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations  www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Conception et réalisation : DDTM66/SER/MCGS
Version 23/02/23

Source : DDTM

Cette situation de « record sec hivernal » oblige à réduire NOTRE consommation d'eau le plus vite possible et de manière significative afin de limiter l'abaissement de nos nappes phréatiques et éviter d'éventuelles ruptures d'eau potable.

Perpignan Méditerranée Métropole, producteur et distributeur d'eau potable, compte sur la responsabilité de tous pour limiter la consommation d'eau

PRESERVONS L'OR BLEU !